

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1981
Abonnement France	75 F
Membre scolaire	40 F
Abonnement Etranger	85 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	10 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIETE LINNEENNE DE LYON.

SOMMAIRE

FELZINES J.C. et BONNOT E.-J. — <i>Elodea nuttallii</i> St John, espèce nouvelle pour le département de la Nièvre	119
CARIÉ P. — Une plante rare du Vaucluse, <i>Legouzia castellana</i>	122
AUBIN P. — Sur la progression de <i>Medicago arborea</i> L. en France	123
HERBULOT C. — Description d'un nouveau <i>Larentiinae</i> du Cameroun (<i>Lepidoptera Geometridae</i>)	124
RÉAL P. et ROBERT J.-Cl. — Localités jurassiennes d' <i>Hypochalcia bruandella</i> Gn. (Lépidoptères, <i>Pyralidae</i>)	125
LAPORTE B. et ROUGEOT P.-Cl. — Description d'une nouvelle espèce de <i>Batuana</i> (<i>Lep. Noctuidae, Trifidae</i>) d'Ethiopie	126
ROUGEOT P.-Cl. — <i>Gonepteryx cleopatra</i> L. dans le Massif Central en 1980	127
CURTI M. — Description d'un remarquable <i>Duvallius</i> et d'une nouvelle sous-espèce du Haut-Var, suivie d'une note sur une sous-espèce italienne à inclure désormais au catalogue de la faune française (Coléoptères, <i>Carabidae, Trechinae</i>)	128
BOUR R. — Etude systématique du genre endémique malgache <i>Pyxix</i> Bell, 1827 (<i>Reptilia, Chelonii</i>)	132

D'après RAGONOT, *H. bruandella* Gn. est une espèce bien distincte. Elle pourrait passer sinon pour une endémique proprement jurassienne (en raison de ses principales stations), du moins pour une endémique des formations calcaires plus ou moins karstiques de l'Est et du N.-E. de la France. Aucune autre localité n'est connue, mais cette espèce est peu spectaculaire et difficile à identifier. Malgré la prise de position du Conseil de l'Europe sur la préservation des endémiques, ni l'information, ni les actes ne suivent...

DESCRIPTION D'UNE NOUVELLE ESPECE DE BATUANA (LEP. NOCTUIDAE, TRIFIDAE) D'ETHIOPIE

par B. LAPORTE et P.-C. ROUGEOT.

A la suite de la découverte par l'un de nous (P.-C. ROUGEOT) des deux premières espèces constitutives du genre *Batuana* Laporte, en mars 1975, dans le puissant massif volcanique du Balé, en Ethiopie méridionale, l'on pouvait s'interroger sur la présence éventuelle, dans d'autres zones afro-alpines plus ou moins voisines et peuplées de Lobélies, de ces grandes noctuelles, à l'éthologie si particulière (cf. note in Bull. n° 5, mai 1977, pp. 156-159).



Figure 1: *Batuana expectata* n. sp. Holotype.
Figure 2: *Batuana expectata* n. sp. Allotype ♀.

La 6^e mission de P.-C. ROUGEOT en Ethiopie du N.-O. avait pour but de retrouver des *Batuana* parmi les Lobélies des sommets de la Province du Gojam, les Monts du Simien restant malheureusement inaccessibles aux visiteurs. Grâce à la complaisance des autorités administratives et du Dr Bogale SEMBERE du Service sanitaire de Debré-Marcos, il nous fut possible d'explorer l'une des pentes du Mont Choke, culminant à plus de 4 000 m, pente couverte de Lobélies géantes (*Lobelia rhynchopetalum*), depuis l'altitude de 3 400 m environ, c'est-à-dire 600 m plus bas qu'au Mont Batu. Ces plantes peut-être plus abondantes que dans le Balé, poussent sur sol plus sec parsemé de coussins d'Immortelles et de plantes basses, souvent épineuses. Dans les bourgeons terminaux des premières Lobélies, âgées de 2 ou 3 ans, nous trouvions déjà, à notre grande joie, des chenilles noires de *Batuana*, dont les imagos devaient être rapidement extraits des troncs brisés, tout comme dans le Balé.

Après étude des nombreux spécimens ♂ et ♀ récoltés, nous considérons qu'ils sont représentatifs d'une espèce inédite de *Batuana*, intermédiaire aux

deux espèces du Balé, et que nous nommerons *Batuana expectata* n. sp. puisque nous avons pressenti cette nouvelle trouvaille. A première vue, les types de *B. expectata* se caractérisent par leur envergure ($\sigma = 52$ mm, $\varphi = 55$ mm) inférieure à celle de *B. rougeoti*, supérieure à celle de *B. lobeliarum*; par la faiblesse des dessins dans l'aire externe des ailes antérieures et par l'assombrissement des nervures de l'aile postérieure.

Coloration générale des deux paires d'ailes d'un fauve jaunâtre plus proche de celui de *B. lobeliarum* que du fauve brunâtre de *B. rougeoti*.

Les genitalia du σ présentent également des différences avec ceux des deux autres espèces, le bord externe inférieur des valves étant plus concave que chez *B. lobeliarum* et *B. rougeoti*.

Holotype σ : Ethiopie, Gojam, Mont Choké, 3700 m environ, 5-II-1980 ; P.-C. ROUGEOT. Allotype φ . Mêmes localités, date et récolteur.

Tous deux au Muséum national d'Histoire naturelle. Paratypes : 44 σ et φ , collection du Laboratoire d'Entomologie du M. N. H. N., collection B. LAPORTE et Musée de l'Université d'Addis-Abeba.

GONEPTERYX CLEOPATRA L. DANS LE MASSIF CENTRAL EN 1980

par Pierre-Claude ROUGEOT.

Il y a déjà longtemps (B. mens. Soc. Lin. Lyon, n° 1, janvier 1963, pp. 11-12), j'avais signalé la présence du « Citron de Provence », entre autres localités, dans les monts du Forez.

Depuis cette époque, l'espèce s'est montrée plus ou moins régulièrement, en juillet-août et parfois au printemps, aux environs de Chalmazel et de Sauvain, mais d'ordinaire en faible quantité.

Aussi, grand fut mon étonnement de constater l'abondance réelle de *G. cleopatra* dans cette région, du 24 juillet à la mi-août, tant à proximité des villages que dans les vallées et sur les pentes couvertes de bruyères de la montagne, vers 1300 m d'altitude : certains jours, surtout à la fin de juillet, mâles et femelles de cette belle espèce étaient plus communs sur leurs fleurs favorites : œillets, digitales, scabieuses, etc. que le banal « Citron » ; ce ne fut qu'au début de la 2^e semaine d'août que ce dernier redevint prédominant grâce sans doute à des éclosions locales massives.

A la même époque, le « Citron de Provence » volait dans le massif du Pilat (col du Grand-Bois, 21 août) et dans le département voisin du Puy-de-Dôme (Bessolles, 13 août). La plus forte densité de ce Rhopalocère dans le Forez m'a semblé coïncider avec une « vague de chaleur », lors de laquelle le vent devait déposer un peu partout, dans la contrée, une fine couche de poussière fauve, sans doute d'origine saharienne.

J'ai remarqué qu'à des exemplaires très frais de *G. cleopatra*, récemment éclos (localement ou plutôt migrants ardéchois), se trouvaient mêlés des individus âgés et en piètre état, portant souvent les traces, aisément reconnaissables, de l'hibernation en montagne.

Il serait intéressant de savoir si, à la même période de 1980, et en d'autres points de sa limite septentrionale, parfois un peu variable, le « Citron de Provence » s'est également aventuré en aussi grand nombre.

Laboratoire d'Entomologie, Muséum national d'Histoire naturelle,
45, rue de Buffon, 75005 Paris.